

## Des mobilités pour les élèves grâce au programme européen Erasmus +

Les élèves du Likès La Salle de Quimper, établissement qui a depuis 26 ans un jumelage avec le Carl-Benz-Gymnasium, ont pu participer à un séjour en Allemagne, cofinancé pour la première fois cette année par le programme Erasmus +. Ce financement a contribué à faire perdurer l'échange avec un pays européen, qui plus est, l'un de nos pays voisins.

Du 11 au 20 décembre 2023, 24 élèves de 3e et de 2nde ont participé à cet échange. Ce séjour en immersion de 10 jours a pu jouer un rôle essentiel pour la motivation des élèves. Il s'inscrivait dans un objectif pluridisciplinaire associant apprentissage linguistique et ouverture culturelle dans un cadre européen. Le projet a permis aux élèves de mobiliser des connaissances et des compétences linguistiques acquises en classe et de les réinvestir en situation réelle. Aussi ont-ils dialogué avec leur correspondant, commandé à manger et à boire sur un marché de Noël ou encore acheté des souvenirs. Les élèves ont pu être acteurs de leurs apprentissages et consolider les bases de la langue. Ainsi, ils ont acquis des connaissances culturelles grâce à la visite de plusieurs villes comme Heidelberg, symbole du romantisme allemand. Ils ont également bénéficié d'une visite guidée du château et d'une visite au musée des techniques et de la technologie à Mannheim ; les élèves ont pu remonter le temps et parcourir l'histoire à travers les siècles en découvrant les techniques de travail dans plusieurs domaines. Ils ont pu acquérir des connaissances historiques, notamment concernant Gutenberg et l'invention de l'imprimerie ; ils ont eu l'opportunité de fabriquer du papier et d'imprimer en utilisant les techniques de l'époque. Les élèves ont bien sûr découvert le système scolaire allemand et la culture du partenaire pendant les journées d'immersion à l'école.

Les visites de divers lieux culturels, la vie quotidienne et les relations avec les correspondants et leur famille ont été des entraînements aux activités langagières définies par le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Les élèves garderont sans aucun doute de très bons souvenirs de cette expérience à l'étranger.

